



PLAN DE DEVELOPPEMENT PLURIANNUEL



2009 - 2012



LIGUE DE BRETAGNE D'AVIRON

Plan de développement proposé
par la Ligue ou le Comité Régional de

Ce plan doit prendre en compte les axes de développement dans les cinq domaines suivants :

- A – domaine du développement des pratiques sportives
- B – domaine de la formation de l'encadrement sportif.
- C – domaine de l'accès et du sport de haut niveau.
- D – domaine du suivi et de l'information médicale des sportifs.
- E – domaine de l'encadrement sportif professionnel.

Les projets doivent apparaître comme des objectifs à atteindre au cours de la période et être complétés des indicateurs d'évaluation les plus appropriés.

Le Plan de Développement Pluriannuel, tiendra compte du Contrat d'Objectifs que la Fédération Française doit signer avec l'Etat. Il en sera la traduction en termes de projets à élaborer au plan local, tout en permettant des choix particuliers et complémentaires faits par votre instance régionale pour s'adapter au contexte breton et relever vos propres défis.

A réception du document, le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports sera en mesure de proposer à votre approbation :

- Une **convention d'engagement** pour le soutien au projet présenté,
- Une **convention pluriannuelle pour la création ou la reconduction d'une Equipe Technique Régionale**,
- Une **convention pluriannuelle pour le soutien à la filière d'accès et de haut niveau**.

Plan réalisé en janvier 2009 et finalisé en mai 2009

Plan présenté et validé par le comité directeur du : 31 janvier 2009

Et présenté aux Comités départementaux et présidents de clubs lors de réunions en mai et juin 2009

Cachet et signature
du Président de Ligue Aviron :

Le mot du Président de la Ligue de Bretagne des Sociétés d’Aviron

L’Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne des Sociétés d’aviron (L.B.S.A.), le 11 janvier 2009 à Rennes, a émis le souhait d’un changement radical et profond de la politique menée jusqu’à aujourd’hui. Elle a portée à la tête de la L.B.S.A. 16 membres qui représentent de façon équilibrée les quatre départements de notre région.

L’Assemblée Générale a approuvé la décision du Comité Directeur de me nommer Président de la L.B.S.A. sur une durée de 4 ans.

Je mesure l’ampleur de la tâche qui m’attend. Pour mener à bien cette mission, j’attends beaucoup de l’ensemble des acteurs de la L.B.S.A. afin de créer une synergie et promouvoir notre sport qu’est l’aviron de mer et de rivière.

Voici les grandes orientations que je souhaite donner à la L.B.S.A et sur lesquelles j’aimerais que l’on travaille dans un échange fédérateur et constructif.

- **Les Comités Départementaux** participeront pleinement aux orientations, aux décisions et aux différentes actions de la L.B.S.A. J’ai souhaité la nomination de 4 vice-présidents représentant chacun son département afin d’expliquer localement la politique du Comité Directeur de la L.B.S.A.
- **Les Commissions médicale et sportives** (mer, rivière, randonnée, vétérans) sont source de propositions au Comité Directeur sur tous les axes de développement préconisés par la Fédération. Elles doivent acquérir plus d’autonomie dans le cadre des actions fixées par le Comité directeur.
- **Le corps arbitral** est le garant de la sécurité et du bon déroulement des compétitions d’aviron. Je veux que cette mission difficile soit valorisée et respectée. Le recrutement doit être poursuivi.
- **Les compétitions régionales** seront dotées d’un nouveau cahier des charges rigoureux afin d’organiser des évènements sportifs plus médiatique et de créer les conditions d’un meilleur équilibre financier.
- **La formation des jeunes** sera une priorité de mon mandat. Cela démarre par le recrutement. Les actions vers les scolaires seront soutenues par la commission LBSA animée par un éducateur spécialisé dans le domaine. Des actions de détection et des animations sportives spécifiques seront organisées. Nous devons mener une réflexion avec les clubs, afin d’augmenter considérablement notre effectif en jeune catégorie.
- **La filière haut niveau.** Un CLE (Centre Labellisé d’Entraînement) fonctionne depuis un an en Côtes d’Armor. Mais deux autres structures départementales ont disparues ainsi que le Pôle Espoir de Rennes. Nous souhaitons créer un réseau de CLE dans les départements pour donner localement à des jeunes athlètes ayant les qualités requises tous les moyens de s’épanouir en aviron et peut-être s’orienter vers le haut niveau.
- **Le sport de masse** est une source de développement primordiale pour les clubs. Les randonnées d’aviron sont des évènements sportifs adaptés à cette catégorie de pratiquants. La L.B.S.A. doit promouvoir et développer des offres de randonnées dans chaque Comité Départemental et s’inscrire comme un acteur dynamique avec nos partenaires de la filière nautique et touristique en région Bretagne.
- **L’organisation de compétitions nationales et internationales** est un axe de développement et de communication majeur pour la discipline de l’aviron. La LBSA sollicitera et soutiendra les clubs bretons qui ont des ambitions dans ce domaine.
- **La communication** est essentielle, en interne comme en externe, pour un développement harmonieux. Je souhaite la création d’un site Internet. La presse et les médias locaux seront contactés pour chaque évènement sportif.
- **La formation des cadres** s’organise correctement de façon décentralisée dans les départements. La L.B.S.A. accentuera ses efforts dans la formation au niveau supérieur des cadres professionnels et bénévoles dans le cadre des actions de l’Equipe Technique Régionale (ETR).
- **La professionnalisation** de la L.B.S.A. semble indispensable pour atteindre des objectifs ambitieux de développement. Une identité forte de la LBSA peut aussi s’exprimer au sein d’un siège administratif et sportif. Nos partenaires institutionnels peuvent nous aider dans ces démarches.
- **La démarche marchande (marketing)** est un moyen de trouver des ressources pour la L.B.S.A. Il semble important de convaincre des sponsors ou mécènes référents de nous apporter une aide financière ou une participation matérielle pour promouvoir la formation des jeunes et le sport de haut niveau.

Je souhaite conclure cette profession de foi de Président par une citation tirée de *L’Emile*, de J.J. Rousseau (1712-1778) :

« Voulez-vous donc cultiver l’intelligence de votre élève ? Cultivez les forces qu’elle doit gouverner. Exercez continuellement son corps, rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable ; qu’il travaille, qu’il agisse, qu’il coure, qu’il crie, qu’il soit toujours en mouvement ; qu’il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison.

C’est une erreur pitoyable d’imaginer que l’exercice du corps nuise aux opérations de l’esprit ; comme si ces deux actions ne devaient pas marcher de concert, et que l’une ne dût pas toujours diriger l’autre. »

Henri CHEVRIER

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2009 – 2012

A – DOMAINE DES PRATIQUES SPORTIVES

Il convient d'indiquer notamment les projets qui contribuent :

- ↳ à prévenir et à lutter contre les incivilités et la violence dans le sport ;
- ↳ à l'acquisition de la citoyenneté, à une meilleure insertion et intégration sociale ;
- ↳ à une meilleure prise en compte des personnes handicapées ;
- ↳ à favoriser une pratique sportive familiale en club ;
- ↳ à encourager la pratique sportive féminine ;
- ↳ à développer la pratique du sport pendant le temps scolaire ;
- ↳ à développer la pratique sportive en entreprises ;
- ↳ à développer toute nouvelle forme de pratique sportive et de pédagogie

Etat des lieux - Vos constats :

- **La Bretagne est une région de développement de l'Aviron** notamment en terme de nombre de créations de clubs ces dernières années principalement dans le domaine de l'aviron de mer. L'aviron est en progression en nombre de licenciés, en nombre de pratiquants (titres scolaires et titres découvertes) et on note aussi une progression de la parité entre homme et femme.
- **L'encadrement professionnel est resté important** au sein des clubs et des comités départementaux même si beaucoup « d'emplois jeunes » pourtant formés comme éducateur sportif n'ont pas pu être pérennisés. Cela a cependant permis un développement important des pratiques en milieux scolaires. Les enseignants apprécient une activité qui répond à leurs attentes en matière d'éducation et d'apprentissage.
- **Cependant, nombre de structures restent en dessous d'une taille critique** et sont encore préoccupées par des aspects matériels (bateaux aviron, remorques, embarcation de sécurité, locaux, installations de cales ou de pontons d'embarquement) et des aspects d'organisation. L'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'encadrement ne se fait que progressivement grâce à la formation de cadres bénévoles mais trop peu de structures répondent actuellement aux critères fédéraux de l'école d'aviron. Des projets structurants doivent être mis en place pour amorcer le développement.
- **Chaque pratiquant d'aviron trouve en Bretagne une réponse à ses attentes** dans le domaine de l'aviron de rivière et de l'aviron de mer et même sur les bateaux traditionnels à bancs fixes. Depuis les randonnées labellisées par la FFSA jusqu'aux compétitions du plus haut niveau organisées sous l'égide de la ligue.
- **Tous les publics sont concernés par nos pratiques**, notamment les adeptes du "sport santé" de plus en plus nombreux. Notons l'exception des handicapés pour lesquels l'Aviron demeure une activité minoritaire.
- **Le recrutement des plus jeunes demeure une préoccupation majeure**, qu'il s'agisse des pratiques en rivière ou en mer. Il semble que nos clubs ne parviennent pas à attirer et à fidéliser suffisamment de jeunes dans les catégories des benjamins et minimes, particulièrement en jeunes féminines, ce qui les cantonne dans la formation d'individualités et non d'équipages. Cette situation s'avère pénalisante pour la progression des sections de compétition au sein des clubs. La Ligue a cependant mis en place un certain nombre d'actions ayant pour objectif de valoriser ces catégories.

Vos projets :

- **Améliorer la fidélisation des jeunes catégories en développant des animations spécifiques.**

Ces animations sous la forme d'opération découverte (initiation), de stages (regroupements pour des entraînements de perfectionnement) ou de challenge (regroupement pour une confrontation d'équipe) sont l'occasion de développer les complémentarités entre les activités de mer et de rivière. L'objectif est aussi de créer une passerelle entre les activités scolaires et les activités dans les clubs.

- **Pérenniser le Challenge Jeunes Rameurs** (labellisé par la fédération) sur l'ensemble de la Bretagne avec des rencontres au niveau départemental. Proposer des épreuves de type multi activités autour d'une composante nautique à la fois ludiques, conviviales et compétitives permettant aux jeunes de découvrir progressivement leurs capacités physiques et techniques. C'est aussi pour ces jeunes l'apprentissage de la notion de collectif au sein d'une équipe.
- **Soutenir les démarches des clubs structurants** bénéficiant d'un encadrement qualifié apte à développer au sein d'une école d'aviron labellisée l'accueil des scolaires (primaires, collèges et lycées) et la création d'activités ou d'animations en partenariat avec les associations sportives des établissements scolaires (UNSS). Ces activités peuvent aussi être liées au Challenge Jeunes Rameurs des clubs.
- **Redonner du souffle à l'Aviron universitaire** qui s'était développé sur les deux pôles que constituent Rennes et Brest (et l'UBS Lorient-Vannes qui se développe). Une coupe de France d'Aviron de mer universitaire sera organisée en Bretagne en cours d'olympiade en partenariat avec la FFSU.
- **Consolider les sections de compétition** de nos clubs en ouvrant largement l'accès de leurs athlètes et de leurs cadres aux actions mises en place par la ligue (épreuves d'évaluations, stages de détection et de perfectionnement mer et rivière, formation d'équipes régionales, stages de recyclage de cadres sportifs).

- **Affirmer notre reconnaissance au sein de la filière du nautisme.** Devenir un partenaire incontournable du développement du nautisme breton et faire connaître et reconnaître notre discipline et les valeurs qui lui sont attachées:

- **Rechercher la présence promotionnelle de l'aviron** le plus souvent possible dans les programmes des rassemblements et grandes manifestations nautiques bretonnes.
- **Participer à la conception, au développement et à l'évolution** de tous types de supports (matériel, communication, produit touristique-sportif) attachés à la pratique de l'aviron pour apporter nos compétences en conseils et expertises.
- **Intensifier la recherche de partenariat** permettant à l'aviron breton de disposer des moyens complémentaires nécessaires à son développement ;
- **S'impliquer pleinement dans les Jeux Nautiques Atlantiques (JNA)** par la constitution d'équipes d'athlètes du meilleur niveau (sur des bateaux de mer et de rivière ou traditionnelle à bancs fixes).

- **Donner à voir l'aviron au grand public. Promouvoir un programme d'évènements nautiques sous toutes ses formes.** Répertoire des initiatives de nos structures dans les domaines de l'animation, de la promotion, de la découverte, de la randonnée et de la compétition sur un maximum de lieux nautiques en Bretagne.
 - **Inciter les clubs à proposer des activités tous publics** en collaboration avec des organismes locaux, publics ou privés dans le cadre de la mise en place de projets multi activités ou multisports.
 - **Diversifier nos randonnées et les ouvrir au plus grand nombre**, promouvoir les rassemblements d'aviron (journées nationales du huit) sur les plans d'eau bretons (littoral et intérieur). Fidéliser nos rameurs par la découverte d'horizons nouveaux et médiatiser, auprès d'un large public, les aspects souvent méconnus de la pratique "loisir" de l'aviron ;
 - **Adapter le programme de nos compétitions** en y introduisant des classements spécifiques pour les rendre plus attractives pour certaines catégories de pratiquants (sport corporatif, mixte d'équipages homme et femme, catégorie vétérans, etc.)
 - **Rendre plus attractif et médiatiser nos compétitions d'aviron** de niveau régional en Bretagne. Favoriser l'accueil du public en communiquant de manière professionnelle avec des affiches, des programmes et animer nos régates avec des commentaires systématiques.
 - **Développer la pratique de l'Aviron corporatif.** Création d'un Challenge des Entreprises Régional en s'appuyant sur les Comités Départementaux (existe dans le Morbihan).
 - **Développer la pratique de l'aviron adapté** à l'intention des publics handicapés. Cette pratique est déjà une réalité pour quelques clubs. C'est une dimension naturelle mais particulière de l'accueil de tous public au sein des clubs assumée par des bénévoles motivés. Son développement nécessite une évaluation des potentiels des structures et une formation spécifique des cadres. La LBSA a nommé un technicien de l'ETR spécialisé et un élu du comité Directeur comme correspondant handisport avec la fédération.
 - **Etre attentif à l'émergence de nouvelles formes de pratique** comme le Surf Boat ou Surf Rowing qui est une ex-discipline de sauvetage (une coque et des équipages existe dans le Morbihan) et étudier les possibilités d'une coopération lors de la mise en place de certaines manifestations promotionnelles de l'aviron. Ces activités sont des vecteurs de communication puissants.

Il convient d'indiquer notamment les projets qui contribuent :

- ↳ à la formation des dirigeantes et dirigeants bénévoles ;
- ↳ à la formation des arbitres et des juges sportifs ;
- ↳ à la formation des animateurs bénévoles ;

- ↳ à la formation continue des éducateurs sportifs dans les domaines du sport ;
- ↳ à la préparation des jeunes à l'exercice des responsabilités ;

Etat des lieux - Vos constats :

- **L'effort dans le domaine de la formation des cadres se maintient** pour soutenir le développement de nos clubs. La décentralisation vers les Comités Départementaux des formations de cadres premier et second niveaux a permis la mise en place d'un service de proximité utilisant le réseau des cadres professionnels permanents de clubs, de comité départemental et de cadres bénévoles intégrés à l'équipe technique régionale (ETR).
- **L'accompagnement pédagogique et technique des cadres se poursuit.** Avant leur fermeture, le Pôle-Espoir, le CLE rivière de Rennes ainsi que le centre régional d'entraînement « mer » de Brest ont accueillis les cadres des 2ème et 3ème niveaux de formation pour leur perfectionnement et leur évaluation. Il en a été de même pour ceux qui s'étaient engagés dans les formations au Brevet d'Etat ou au Brevet Professionnel. Ces actions se poursuivent lors des regroupements sportifs en stage ligue.
- **Le premier Centre National Aviron de Mer a été implanté en Bretagne** par la Fédération. Il forme spécifiquement des cadres bénévoles de niveau entraîneur fédéral et des cadres professionnels de l'Aviron (BEES et BPJEPS). Celui-ci fonctionne avec le soutien de la ligue et en partenariat avec le CREPS de Dinard et le Club d'Aviron de St Malo.
- **Le renouvellement et le rajeunissement du corps arbitral sont amorcés.** Des formations sont instaurées chaque année par Commission des Arbitre de la Ligue concernant l'évolution du dispositif de formation fédéral et les spécificités de l'arbitrage en mer.
- **Les dirigeants de clubs sont soumis à des réglementations et des contraintes de gestion de plus en plus complexes.** Ces responsabilités sont encore plus grandes dans les structures employant un professionnel. Le défaut d'information dans certains domaines représente un frein au développement des activités mais aussi dans la recherche de financement.

Vos projets :

- **Renforcer le rôle et l'image de notre équipe technique régionale (ETR)** auprès des clubs et de nos partenaires. Définir des missions de réflexions mais aussi définir des objectifs de réalisations. Valoriser l'appartenance à l'ETR en marquant leur identité par le port d'une tenue spécifique.
- **Maintenir et renforcer le mode des formations décentralisées** en adaptant l'organisation des sessions afin de répondre aux attentes.
- **Offrir aux cadres sportifs la possibilité de se perfectionner** qu'ils soient professionnels (quel que soit leur statut) ou bénévoles. Identifier les tuteurs fédéraux chargé de l'accompagnement des cadres en formation. Associer aux activités des divers centres d'entraînement de la Ligue.
- **Mettre en place une politique de formation continue** pour permettre aux cadres professionnels et bénévoles d'approfondir leurs connaissances spécifiques, de s'ouvrir sur des domaines de compétences généraux (communication, pédagogie, physiologie, etc....).
- **Promouvoir la formation spécifique Aviron de Mer** à l'intention des acteurs de la filière nautique. Projets de mise en place de modules de formations BPJEPS plurivalent aviron (et une autre discipline).
- **Mettre en place des formations complémentaires** à la formation fédérale d'initiateur et d'éducateur :
 - ⇒ Une formation aux connaissances maritimes nécessaires à la pratique de l'aviron de mer,
 - ⇒ Une formation d'organisateur de randonnées et de raids.
- **Favoriser le recrutement de nouveaux arbitres** en stimulant les clubs participants aux compétitions.
- **Initier les jeunes à l'arbitrage** dès leur participation au Challenge Jeunes Rameurs en les faisant participer en binôme avec les éducateurs aux tâches d'aligneur, de starter, de chronométrateur, etc....
- **Sensibiliser aux notions d'arbitrage les dirigeants et les cadres sportifs** des clubs. Leurs permettre d'acquérir ou de mettre à jour leurs connaissances théoriques de base concernant l'arbitrage, de façon à être plus efficace et pertinent dans leurs missions de conseil et de formation des compétiteurs.
- **Organiser les formations à l'arbitrage** dans leurs différentes phases:
 - ⇒ Formation théorique de base,
 - ⇒ Formation théorique spécialisée mer et rivière, dont la préparation au certificat restreint de téléphonie,
 - ⇒ Formations pratiques spécifiques (par modules).
- **Proposer une intervention d'expertise** dans les clubs sur les bases du « guide autodiagnostic » de jeunesse et Sport. Proposer du conseil sur des thèmes précis (sportif, scolaire, évènementiel, etc....)
- **Inciter les dirigeants de clubs à suivre des formations** proposées par les CDOS sur la gestion, les financements, les réglementations, etc....

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2009 – 2012

C – DOMAINE DE L'ACCES ET DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Il convient d'indiquer les projets qui contribuent :

- ↳ à définir un dispositif de détection et de formation des jeunes sportifs ;
- ↳ à définir les compétitions sportives propres à l'animation et à la progression des jeunes sportifs en fonction de leurs âges;
- ↳ à établir la carte des structures d'entraînement intégrées dans une filière d'accès au haut niveau ;

Il convient également de rédiger :

- ↳ les principes de fonctionnement de la filière, d'en préciser les objectifs par niveau et les articulations;
- ↳ la déontologie applicable à ce domaine vis à vis des sportifs et plus particulièrement des mineurs ;

Etat des lieux - Vos constats :

- Secteur Aviron de Rivière :

La fermeture du « Pôle Espoir Aviron » en Bretagne à Rennes est un des faits marquants de la période qui vient de s'écouler. Son objectif était la promotion des catégories junior/seniors B mais le faible recrutement et le non respect du critère d'ouverture permanente à contraint Jeunesse et Sports à le mettre en sommeil avant de le fermer. Désormais, la Bretagne ne peut que proposer aux meilleurs athlètes bretons d'accéder au Pôle Espoir et au Pôle France de Nantes.

Fermeture aussi pour le Centre Labellisé d'Entraînement (CLE) d'aviron de rivière de Rennes qui ne fonctionnait pas conformément au cahier des charges (pas de liens avec des établissements scolaires).

- ✓ Heureusement, l'ouverture d'un CLE à Saint Briec sous l'égide du Comité Départemental des Côtes d'Armor redonne corps à notre filière d'accès au haut niveau et offre de nouvelles perspectives aux athlètes bretons.

- Secteur Aviron de Mer :

Le fonctionnement du centre régional mer d'entraînement de Brest est stoppé depuis déjà 2 années car il n'a pas obtenu le label de reconnaissance (CLE), qui devrait ouvrir l'accès aux moyens de financement de son fonctionnement. La non reconnaissance de l'aviron de mer comme discipline olympique et le fonctionnement non permanent du CLE l'on finalement pénalisé.

- L'équipe sportive de Bretagne :

Le fonctionnement des centres d'entraînements de la ligue se poursuit mais de manière décentralisée. Le programme de détection/sélection est défini par un chemin de sélection pour les athlètes finalement convoqués sur des regroupements en stages sur divers lieux adaptés à l'accueil de ces groupes.

La ligue prépare des équipes qui défendent les couleurs de la Bretagne sur divers évènements.

- Equipe de Bretagne « jeunes athlètes ». Constitution d'équipages minimales en quatre et huit afin de disputer les régates de masse de Mantes la Jolie au mois de mai.
- Equipe de Bretagne d'aviron de rivière. Constitution d'équipages en quatre et huit afin de disputer la Coupe de France MAIF au mois de mai.
- Equipe de Bretagne d'aviron de mer. Constitution d'équipages en quatre barrés afin de disputer la Coupe de France mer au mois de mai.
- Equipe de Bretagne d'aviron internationale. Constitution d'équipages afin de disputer les Jeux Nautiques Atlantiques (mer et rivière) au mois d'août.

Vos projets :

- Secteur Aviron de Rivière

- ⇒ **La détection et la formation des jeunes :**

Il s'agit d'un domaine qui fonctionne bien depuis de nombreuses années. La fédération demande en début de saison l'organisation d'une campagne de détection qui a prouvé son efficacité sur une série de compétitions régionales qui sont d'ailleurs devenu des classiques de début de saison (tête de rivière et test aviron en salle sur ergomètre). Un « chemin de sélection » définit le calendrier des compétitions et des stages de détection et d'évaluation aboutissant à des regroupements des meilleurs pour le perfectionnement et la constitution d'équipages de la ligue de Bretagne. Ce dispositif qui a fait ses preuves nous permet de repérer les talents et de les accompagner très tôt dans la saison.

L'objectif est de conforter ces procédures de détection et de formation pour l'aviron de mer et de favoriser la participation des athlètes dans les deux domaines de l'aviron de mer et de rivière.

- ⇒ Les compétitions :

Notre programme de compétitions régionales est assez conséquent pour le meilleur niveau sportif. En revanche il est nécessaire d'aménager un programme à l'intention des plus jeunes et des débutants non encore engagés dans la compétition.

Des animations dites de « masse » pour tous public et un challenge des Jeunes Rameurs sont proposés pour favoriser la fidélisation de ces catégories dans nos structures.

- ⇒ Les structures d'entraînement : CLE

La Ligue ayant effectué de gros efforts d'équipement initialement pour équiper ses deux structures d'entraînement, un redéploiement du matériel a été effectué vers le CLE 22 à travers une convention entre la ligue et le Comité départemental. A part ces prêts de bateaux, la ligue ne finance pas directement le CLE 22 mais elle restitue au Comité 22 la subvention perçue de la DRJS. **D'autres structures d'excellence sportive feront l'objet de convention de développement.**

La ligue va soutenir activement les comités départementaux pour que chacun ouvre un CLE. Cela afin de créer un maillage sur la Bretagne et proposer aux jeunes athlètes une structure d'accueil locale pour s'épanouir en aviron et éventuellement poursuivre sur un Pôle (espoir ou France) à Nantes.

- ⇒ Les conventions pour l'emploi:

La mise à disposition d'un salarié d'une structure pour une activité de la ligue est subordonnée à la **signature d'une convention** par les deux partis qui précise la durée, la nature et la rémunération de cette mission. Cette clarification des relations financières est appréciée par les employeurs.

- ⇒ Centres d'entraînements de la ligue :

Les activités des centres d'entraînements rivière ou mer sont réparties sur diverses bases nautiques. Les programmes sportifs préparant aux Coupe de France des Ligues, aux régates inter régions et aux Jeux Nautiques atlantiques sont réalisés grâce à la mobilisation des bases d'aviron et de leurs matériel loués par la ligue.

Ce programme est l'outil de détection et d'émulation situé en amont du Pôle Espoir.

⇒ La filière d'accès au haut niveau :

Cette filière pour le volet « rivière » de notre discipline comprends actuellement: **Le chemin de sélection en équipe de Bretagne avec test d'évaluation et stage de perfectionnement, le CLE 22** et en final à l'extérieur de la Bretagne le Pôle Espoir et le Pôle France (Nantes est le plus près). Nos objectifs principaux dans cette démarche visent la possibilité pour les plus jeunes d'intégrer des collectifs nationaux (A & B) et pour les jeunes seniors d'accéder si possible à un Pôle France.

- Secteur Aviron de Mer

Les nouveaux objectifs du centre d'entraînement d'aviron de mer sont de préparer les équipes régionales à la Coupe de France des ligues en mer et de préparer une équipe aux Jeux Nautiques Atlantiques

Ces objectifs répondent aux attentes des compétiteurs en mer mais la ligue ne perçoit pas de subvention spécifique pour cette action finale (les compétitions). Elle finance donc sur ses fonds propres. Une solution doit être rapidement trouvée.

⇒ La reconnaissance d'une filière d'accès au haut niveau :

L'encadrement des athlètes de haut niveau en aviron de mer comme en de rivière nécessite la même attention et finalement les mêmes méthodes. **Les futures structures d'entraînement qu'il faut créer en Bretagne seront donc communes et ouvertes aux deux disciplines d'aviron en mer et rivière.**

De toute manière, l'aviron de mer n'étant pas encore reconnu comme discipline olympique, aucune subventions pour le haut niveau ne lui seraient affectées.

- La déontologie de l'accès au haut niveau, mer et rivière :

Ayant fait le choix d'accueillir les athlètes qu'à partir de la catégorie cadet, il nous est assez facile de faire respecter les préceptes imposés. Du fait que l'Aviron est une discipline à maturité tardive et de la capacité des jeunes athlètes à se déterminer eux-mêmes pour un objectif, nous n'avons pas de "pression" perturbante à leur imposer. C'est ainsi que leur investissement scolaire s'effectue en parallèle dans les meilleures conditions et pose donc peu de problèmes. **Les exigences scolaires ou professionnelles sont cependant intégrés dans le programme des CLE.**

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2009 – 2012

D – DOMAINE DU SUIVI ET DE L'INFORMATION MEDICALE DES SPORTIFS

Il convient d'indiquer notamment les projets qui contribuent :

- ↳ à la promotion de la santé ;
- ↳ à la prévention et l'éducation dans le domaine de la lutte contre le dopage ;
- ↳ à la prévention des accidents ;

Etat des lieux - Vos constats:

- La fermeture du pôle espoir et des Centres d'Entraînement de Rennes et de Brest a fait diminuer le nombre d'interventions sur le suivi médical des sportifs.
Cependant, un certain nombre d'athlètes restent bénéficiaires d'un suivi médical sur les centres hospitalier de Pontchaillou (rameurs liste jeunes talents) et de Saint Briec (rameurs du CLE22).
- La fédération a publié un livre blanc sur la médecine sportive en aviron. Ce document dresse un constat des pratiques et des attentes dans ce domaine. La fédération demande aux ligues de structurer les commissions médicales afin qu'elles répondent aux objectifs de surveillance et de sécurité. L'accent est mis sur la sécurité sur les lieux de pratique (défibrillateur), les moyens médicaux sur les lieux de compétition, la présence d'un médecin sur les stages et lors des tests d'efforts des athlètes et la protection de la santé des plus jeunes. Mais le livre blanc pointe aussi l'aspect financier car même si le médecin de ligue est toujours un bénévole, on précise qu'un certain volume d'intervention nécessite la rémunération du praticien et la ligue ne dispose pas d'un budget assez conséquent pour cela.
La Ligue bénéficie actuellement des compétences d'un médecin de Ligue (entouré d'une équipe) qui est associé aux activités de l'E.T.R. et gère les prises de contact avec les divers plateaux techniques médico-sportifs.
- Pour les athlètes hors des listes de haut niveau (ou d'accès au haut niveau) il n'existe pas de suivi médical spécifique sauf à faire financer les examens par la famille ou le club. Pourtant, nous constatons régulièrement des problèmes qui auraient pu être détectés plus précocement voir évités.

Vos projets :

La ligue des Sociétés d'Aviron de Bretagne souhaite :

- Mettre en place une équipe médicale de ligue pluridisciplinaire (médecin, kiné, diététicien, etc....)
- Mettre en place un réseau de médecins en relation avec le médecin de la Ligue. (médecins libéraux et de centre médico-sportif, titulaires du certificat de biologie appliqué aux sports).
- Offrir aux jeunes athlètes les plus exposés la possibilité d'être mieux suivis.
- Organiser des journées d'information sur le dopage, sur la diététique et sur tous les autres sujets de la santé.

2009 – 2012

E – DOMAINE DE L'ENCADREMENT SPORTIF PROFESSIONNEL.

Il convient d'indiquer les projets qui contribuent :

- ↳ à l'emploi de cadres sportifs professionnels dans les clubs et les comités ;
- ↳ à la constitution d'une Equipe Technique Régionale dans la discipline ;

Si une Equipe Technique Régionale est constituée, il convient également de rédiger :

- ↳ l'organigramme de cette équipe;
- ↳ le fonctionnement de l'ETR : missions ; nombre et objectifs des réunions ; relations avec les instances dirigeantes.

Etat des lieux - Vos constats:

Une dizaine de cadres professionnels permanents de clubs et de comités départementaux oeuvrent dans nos clubs ou Comités départementaux. La Bretagne est encore bien placée parmi les régions qui se sont engagées dans la voie de la professionnalisation. Il reste que la pérennisation des emplois jeunes créés au début des années 2000 n'a pas été toujours réussie. 6 emplois ont été perdus en 4 ans.

La mise en place par la Fédération d'une formation de Brevet Professionnel a heureusement encouragée des clubs à engager des recrutements mais souvent en renouvellement sur un poste existant.

❶ Les projets d'emploi sportif dans la discipline :

Les formations de Brevet professionnel plurivalent "Aviron de Mer" semblent une opportunité intéressante d'emploi au travers des nombreuses structures de la filière du nautisme breton. Des expériences sont en cours puisque des employés de club d'aviron (Aviron Brestoïis, Aviron du Gouet) se forment à la voile ou au kayak pour assurer des activités complémentaires au sein de bases nautiques.

Le comité départemental des côtes d'Armor vient de créer un second poste pour faire face aux activités scolaire itinérante, à l'encadrement du CLE et aux autres projets de développement.

Le comité départemental du Finistère étudie la création du poste de technicien.

La Structure l'AREA aviron Pays de Lorient projette le transfert d'un emploi de club actuellement en sursis.

La ligue de Bretagne élabore un projet de technicien régional de développement (voir nos projets)

❷ La constitution d'une Équipe Technique Régionale :

L'Équipe Technique Régionale de la Ligue de Bretagne d'Aviron est effective. Elle est constituée de cadres professionnels et bénévoles issus de clubs, de comités départementaux, de la direction régionale « jeunesse et sport » ainsi que d'un Docteur en médecine. Les membres de l'équipe se répartissent sur les quatre départements de la région Bretagne.

Ces cadres ont en général une mission au niveau de leurs départements respectifs et assument aussi une responsabilité sur un secteur d'activité d'intérêt régional (développement, formation, tutorat, perfectionnement, entraînement).

③ L'organigramme de l'ETR :

ORGANIGRAMME DE L'E.T.R.

DISCIPLINE : AVIRON

	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
COORDINATION	CEILLIER Ivi	C.T.S. Aviron Bretagne Professeur de Sports	DRDJS Bretagne
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
36, rue de la Fougerolle	35760 MONTGERMONT	02 99 68 86 78 06 48 28 80 32	ivi.ceillier@avironfrance.fr ivi.ceillier@jeunes-sports.gouv.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Correspondante ETR Ile & Vilaine (formations, entraînement rivière, secteur Jeunes, scolaires, handisport)	BRUNEAU Catherine	BEES 2 Aviron	Comité Départemental d'Ile & Vilaine
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
14 bd des Métairies	35 CESSON-SEVIGNE	06 22 06 00 36	cat.bruneau@laposte.net
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Correspondant ETR Côtes d'Armor (formations, entraînement rivière, scolaires)	FOUCAUD Yvonig	BEES 2 Aviron	Comité Départemental des Côtes d'Armor
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
14 rue du Prê Faruel	22400 LAMBALLE	99 65 3606 19	yvo_lpb@yahoo.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Correspondant ETR Finistère (formations, entraînement mer, scolaires)	RANNOU Yannick	BEES 1 Aviron	AVIRON BRESTOIS
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
67 rue Victor Hugo	29200 BREST	02 22 08 54 65	rannou_yannick@yahoo.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Correspondante ETR Morbihan (formations, entraînement rivière, scolaires)	MAHOÏC Léna	BEES 1 Aviron	AVIRON DU SCORIF (LORIENT)
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
4 A boulevard de l'Eau Courante	56100 LORIENT	06 63 17 77 26	Avironscorif.lorient@free.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Programme aviron de mer (centre Mer de Dinard/St-Malo, entraînement mer, formations)	MALVAL Jean-François	BEES 1 Aviron (BEES 2 en cours)	SNBSM (ST-MALO)
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
1 rue des Goélands	35430 ST-JOUAN DES GUERETS	02 99 09 79 22	jeanfrancoismalval@wanadoo.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Aviron universitaire (mer & rivière) , site ligue, formations, encadrement stages ligue, documentation/recherche	PARQUIC Nicolas	Professeur de Sports BEES 1 Aviron	DRDJS Bretagne
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
31 quai Aristide Briand	35000 RENNES	02 99 79 45 07	nicolasparquic@hotmail.com
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Encadrement stages rivière (formations cadres, animations jeunes, suivi matériel LBSA)	AUBANEL Fabien	BPJEPS Aviron	Société des Régates Rennaises
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
Rés. Quai Ouest 3 bd de Sébastopol	35000 RENNES	06 76 82 95 07	fabien.aubanel@wanadoo.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Open ergo Bretagne (stages rivière, formations cadres, animations jeunes)	LE ROUX Yann	BPJEPS Aviron	Aviron Club du Gouët (Ploufragan)
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
21 impasse Chatel Renault	22190 PLERIN	06 80 50 76 87	yann@acgouet.com
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Encadrement stages Ligue (formations cadres, aviron féminin, animations Jeunes)	JOUFFE Karine	BPJEPS Aviron (en cours)	Comité Départemental des Côtes d'Armor
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
La Croix Balisson	22640 TRAMAIN		karine.jouffe@hotmail.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Suivi médical des athlètes (formation, lutte dopage, information athlète et entraîneur)	PAREIN ERIC	Médecin du sport / BEES 1 Aviron	Médecin libéral
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
2, bis avenue de l'Atlantique	56340 CARNAC	06 14 68 72 85	Eperein@aol.com
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Arbitrage (formations, logistique compétitions)	TONNERRE PAUL	Arbitre Educateur FFSA	Etudiant
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
17 avenue Georges Pompidou	56700 HENNEBONT	02.97.36.17.05	paultonnerre@laposte.net
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Formations (encadrement stages sportifs)	VERNEAU GILDAS	BEES 2 Aviron	Coopérative Maritime
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
106 rue du Légé	22000 ST-BRIEUC	02 96 68 59 97	gildas.verneau@wanadoo.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Formations fédérales (développement)	JACQUET FRANÇOIS-XAVIER	BPJEPS Aviron monovalent	CNPAKB GLOMEL
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
3 rue Parc Trihorn	22320 CORLAY	06 88 19 90 91	cnpakb0784@orange.fr
SECTEUR DE RESPONSABILITE	NOM PRENOM	QUALIFICATION	EMPLOYEUR
Formations fédérales (développement, site ligue)	MARAIS ANTOINE	Educateur FFSA	SANS
ADRESSE	VILLE	TELEPHONES	E-MAIL
9 rue léon Blum	INZINZAC-LOCHRIST	02 97 65 78 30	antoine.marais@cegelec.net

④ Le fonctionnement de l'ETR :

- Le coordonnateur (le CTR) est en relation avec un correspondant dans chaque département, ainsi qu'avec les responsables de secteurs particuliers comme les centres d'entraînement mer et rivière.
- Des réunions sont souvent associées aux travaux des Commissions de la Ligue (aviron de rivière, aviron de mer, randonnée...) afin de répondre à l'organisation des activités sportives de la ligue.
- Des réunions intermédiaires portant sur des domaines spécifiques comme le programme de formation ou des réflexions sur le thème du recrutement sont organisées pour répondre aux attentes de propositions de développement du Comité Directeur de la ligue.

La Ligue prend en charge les frais inhérents à ces travaux.

Vos projets :

- La ligue souhaite valoriser les membres de l'équipe technique régionale et renforcer son image ETR en attribuant aux éducateurs sportifs une tenue spécifique et pratique pour l'encadrement.
- Renforcer le rôle de notre équipe technique régionale au sein des commissions sportives ainsi qu'auprès des clubs et de nos partenaires. Rapprocher de l'ETR l'ensemble des techniciens de l'aviron, sans exclusive, quelque soit leur statut en les associant le plus souvent possible aux travaux de celle-ci.
- Apporter une contribution au maintien de l'emploi des cadres sportifs dans les clubs et les comités en concrétisant des projets structurants et rémunérateurs pour ces professionnels.
- Mettre en place un système de convention pour la mise à disposition des cadres en précisant les indemnités pour leurs interventions sur les actions sportives de la ligue (stage et compétition). Cela va atténuer les réticences des structures employeurs à libérer leurs cadres.
- Faire bénéficier les structures demandeuses des compétences de l'ETR dans le cadre de projets de développements spécifiques conventionnés avec la ligue.
- Demander l'avis des ETR sur des domaines spécifiques comme le programme de formation ou se servir de leurs expertises et de leurs propositions dans le domaine du développement d'activités.

La ligue de Bretagne élabore un projet d'emploi de technicien régional de développement dont la mission sera :

- Assurer le relais entre la Ligue, les CD, les clubs et l'ETR.
- Provoquer la mise en place d'événements de promotion et de développement de notre discipline.
- Concrétiser les axes de développement selon les spécificités des clubs.
- Trouver des partenaires financiers pour progressivement compléter les aides institutionnelles.
- Aider à l'élaboration de dossiers spécifiques (par exemple : Centre Labellisé Entraînement, CLE)

Ce programme lourd et ambitieux est difficile à réaliser sans la participation d'un professionnel.



ANNEXE FINANCIERE

Evaluation des besoins financiers pour la conduite du Plan Pluriannuel de Développement.

Reportez dans un premier temps les charges supportées en fin d'exercice 2008 puis complétez année par année les charges nouvelles à supporter pour réaliser les Plans d'actions en application du Plan Pluriannuel de Développement.

Cf. Document joint

Budget prévisionnel d'équipement

Cf. Document joint

Le Président,
Henri CHEVRIER

Le Secrétaire-général
Marie-Christine MEUNIER